

Céré'Obs

1. Présentation du programme

En réponse à une demande des professionnels du Conseil spécialisé des céréales, FranceAgriMer met en place un suivi hebdomadaire de l'état d'avancement des céréales, du semis à la récolte : le programme Céré'Obs. A l'image de ce que produit l'USDA, cet outil permet de noter en cours de campagne les conditions de croissance des céréales sur la base d'observations terrain, selon un cadre normé.

En juin 2010, le Conseil spécialisé s'est prononcé favorablement sur un déploiement du programme à partir de l'année de récolte 2011, dans les grandes zones céréalières de France.

2. Les objectifs du programme

Dans un contexte d'accroissement de la volatilité des prix, le but est de fournir une information publique et de référence pour éclairer les opérateurs de la filière sur l'état d'avancement des cultures, au regard des événements climatiques, des conditions de culture et de tout autre élément agro-pédo-climatique.

Ce programme ne se substitue pas aux enquêtes existantes, il intervient de façon complémentaire, en amont du travail d'estimation des surfaces et des rendements. Il s'agit de constituer une base objective, permettant à chaque opérateur d'avoir un indicateur sur l'état des cultures de céréales en cours. Les résultats pondérés sont présentés de manière factuelle, et de façon agrégée à l'échelle régionale et nationale.

3. La démarche proposée

Céré'Obs couvre actuellement les cinq principales céréales : blé tendre, orge d'hiver et de printemps, blé dur et maïs grain. La fréquence des publications est hebdomadaire. Les éléments retranscrits concernent les stades de développement et les conditions de cultures selon un protocole formalisé par FranceAgriMer et un encadrement au niveau régional par les DRAAF.

La méthode est basée sur l'observation terrain. Le programme s'appuie sur des notateurs des chambres départementales d'agriculture (85 %), d'organismes économiques et d'instituts techniques, à un niveau global pour une zone géographique déterminée et avec un maillage permettant de couvrir la totalité du territoire de chaque région administrative.

4. L'état d'avancement

Depuis avril 2014, dix-neuf régions participent au réseau d'observation, représentant 97 % des surfaces nationales du blé tendre, 92 % des surfaces nationales d'orge d'hiver, 97 % des surfaces du blé dur, 90 % de l'orge de printemps et 89 % des surfaces du maïs grain. Ce sont les régions Alsace, Aquitaine, Basse-Normandie et Haute-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord - Pas-de-Calais, Pays-de-la-Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Le réseau de notation couvre l'ensemble des grandes zones céréalières.

Les documents publiés sur ce site correspondent aux dix-neuf régions en deuxième année de notation citées précédemment.

5. La chronologie

Les notations commencent dès les semis d'une culture et s'interrompent lorsque la récolte est terminée. Elles s'arrêtent deux mois en hiver, c'est pourquoi les graphiques présentent une partie blanche à cette période.

Les cinq cultures ne figurent pas dans toutes dans chaque région, les productions notées sont les principales céréales présentes dans chaque région.

Les observations sur le terrain sont réalisées sur une semaine du mardi au lundi suivant, les notations sont saisies sur l'application web le mardi et le mercredi qui suivent la semaine d'observation et publiées le vendredi.

6. Les notations réalisées sur les cultures et les définitions :

Les notations sont réalisées selon un cadre normé de façon à garantir une homogénéité des résultats sur l'ensemble du territoire. La première année de notation est considérée comme une phase d'appropriation de la méthode de notation. Les publications concernent les régions en deuxième ou troisième année de notation.

➤ **Stades de développement :**

Les notations de % de stades de développement correspondent au pourcentage de surface d'une zone géographique ayant atteint chaque stade.

Stades phénologiques des céréales à paille :

- stade semis : pourcentage de surface semée,
- stade levée : 1ère feuille traversant le coléoptile,
- stade début tallage : apparition de la 1ère talle,
- stade épi 1 cm : sommet de l'épi distant de 1 cm,
- stade 2 nœuds : élongation de la tige,
- stade épiaison : ½ épiaison,
- stade récolte : pourcentage de surfaces récoltées physiquement.

Stades phénologiques du maïs grain :

- stade semis : pourcentage de surface semée,
- stade levée : une plante est levée lorsque le coléoptile pointe et dépasse la surface du sol. Une parcelle est levée lorsque 50% des plantes sont levées,
- stade 6-8 feuilles visibles : les « feuilles visibles » sont les feuilles et portions de limbe que l'on aperçoit lorsque l'on place les yeux à la hauteur du cornet horizontalement,
- stade floraison femelle : une plante dont les soies de l'épi principal sont visibles. Une parcelle est fleurie lorsque 50% des plantes ont fleuri,
- stade humidité du grain autour de 50 % : correspond à environ 32 % de MS (matière sèche) plante entière,
- stade récolte : pourcentage de surfaces récoltées physiquement.

Date de la médiane des stades de développement :

La date de la médiane est la date à laquelle 50 % des surfaces d'un stade de développement sont atteintes dans une zone géographique pour une année de récolte.

Les données diffusées correspondent aux écarts entre deux dates médianes en nombre de jours, entre deux années ou entre l'année en cours et une moyenne des années précédentes. Cet écart entre deux dates médianes permet de chiffrer l'avance ou le retard d'un stade de développement d'une année par rapport à la moyenne des années précédentes.

➤ **Conditions de cultures :**

Les notations de pourcentage de conditions de cultures correspondent au pourcentage de surface d'une zone géographique dans chaque classe de conditions de culture.

L'échelle des conditions de culture est analysée au regard du potentiel moyen de la zone de notation. La classification de « très mauvaises à très bonnes » est la suivante :

- très mauvaises : potentiel de rendement très fortement affecté,
- mauvaises : potentiel de rendement fortement affecté,
- assez bonnes : potentiel de rendement inférieur à la moyenne,
- **bonnes : potentiel de rendement conforme à la moyenne pluri-annuelle,**
- très bonnes : bonne structure du sol, alimentation hydrique sans déficit, croissance forte et homogène des plantes, rendement espéré au-dessus de la moyenne.

Les chiffres de notation des conditions de cultures correspondent à l'état des cultures en place au moment de leur observation. Ainsi si des cultures ne font plus partie du périmètre d'observation, elles ne sont plus prises en compte dans les notations (cas du retournement de surfaces).

L'indicateur Céré'Obs, de potentiel de rendement, est la somme des classes bonne et très bonne, à un instant t.